

9H00 : U17

9H02 : FEMMES

11H30 : OPEN3+ACCESS

14H00 : ELITES

GRAND PRIX D'ALLEVARD

LA CHAPELLE DU BARD



DIMANCHE
16/03/2025

LAC DE LA MIRANDE
38580 ALLEVARD



Allevard
LES - BAINS



DOSSIER TECHNIQUE

LE COMITÉ D'ORGANISATION



Coordination générale organisation :
GMC38EF

✉ **gmcyclisme38@gmail.com**

🔗 **www.gmc38.fr**

📷 **gmc38ef**

📺 **GMC38EF**

Directeur de course :

Axel CHATAIN

06 98 75 68 04

axel.chatain.gmc38@gmail.com

Président du GMC38-EF :

Cédric NOEL

06 63 62 00 56

mobile.noelcedric@gmail.com

Responsable engagements :

Tao

06 67 72 54 30

gmccyclisme38@gmail.com

Coordinateur technique / sécurité :

Sébastien ORLHAC

06 85 41 26 54

orlhac.sebastien38@gmail.com

Médecin et responsable secours :

Jean PONARD

06 80 01 73 99

jeanponard@gmail.com

La  **maison alpine**
CHAUSSURE | SPORT | ATELIER

LE MOT DES ELUS

Allevard

Le Grand Prix d'Allevard-La Chappelle du Bard devient un incontournable du début de saison sportive. Cette quatrième édition mêlera le plaisir de contempler nos panoramas locaux à de beaux défis sportifs. Une preuve du dynamisme du club GMC38-EF, initiateur de l'événement et de la confiance donnée à la qualité de leur organisation. J'invite particulièrement les Allevardins et les Chapelains, ainsi que les habitants du pays d'Allevard à assister à ce beau moment de cyclisme.



Sidney Rebboah

Maire d'Allevard-les-bains et vice-président de la communauté de commune du Grésivaudan en charge du tourisme et de l'attractivité du territoire.



Monsieur Philippe Wycart
Adjoint chargé du patrimoine,
du tourisme, des animations,
des associations, de la culture
et de l'information.



La Chapelle du Bard

Bonjour,

Au nom de Karim Chamon, Maire de la Chapelle du Bard, et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je souhaite la bienvenue aux coureur(se)s, à leurs staffs, leurs familles et à l'ensemble du public.

Nous sommes ravis de pouvoir accueillir, sur la commune, la quatrième édition du grand prix cycliste d'Allevard-La Chapelle-du-Bard. Une partie du circuit emprunte les routes de notre commune et nous souhaitons que vous preniez beaucoup de plaisir à les parcourir.

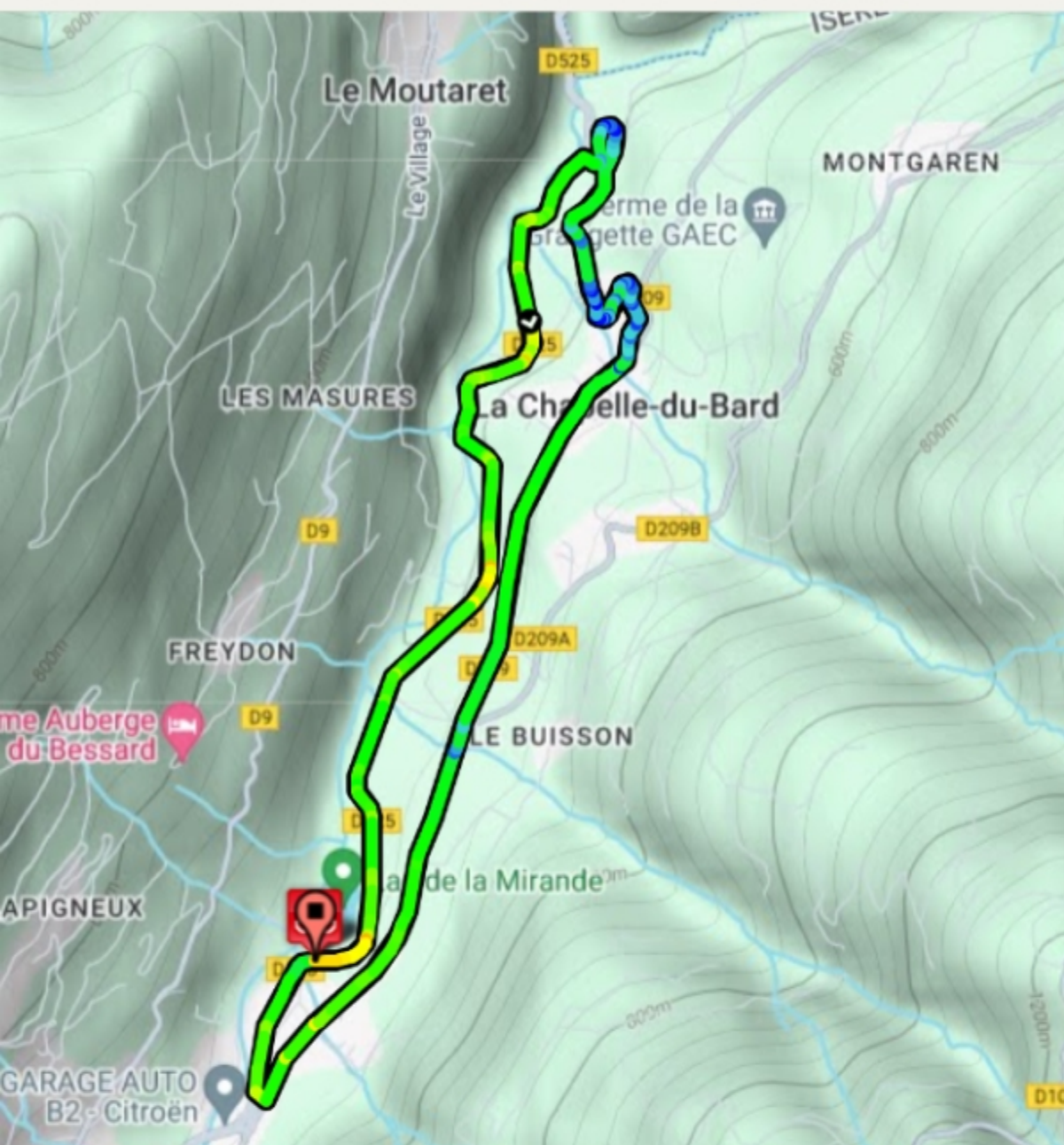
Nous remercions le 'Grenoble Métropole cyclisme 38 Eybens Formation' de nous avoir proposé cette quatrième édition, également les élus et employé(e)s de la commune d'Allevard qui se sont impliqués avec nous dans sa mise en place, sans oublier les bénévoles sans qui rien n'est possible.

Je souhaitais également vous adresser mes encouragements les plus chaleureux pour cette nouvelle édition.

Le cyclisme met particulièrement en avant les valeurs du sport : le respect de l'adversaire, l'humilité face à l'effort, le dépassement de soi, le courage et la passion. Le sport a cette irremplaçable vertu de les enseigner et de les magnifier.

Je vous souhaite de passer une excellente journée lors de ce 4e grand prix.

PARCOURS

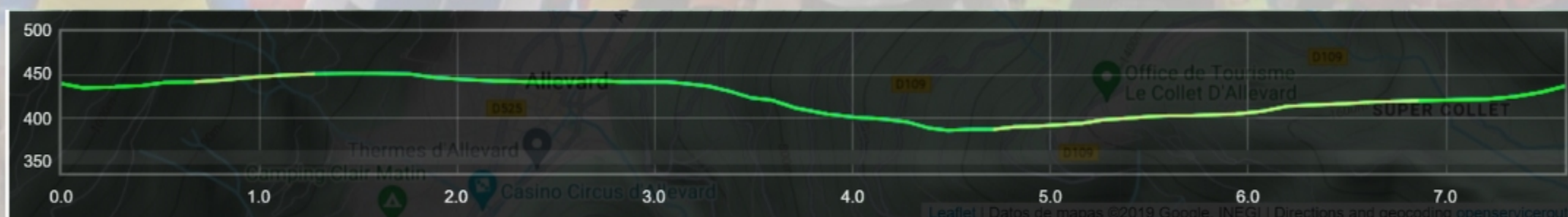


Circuit de 7,8km

7 tours pour les UI7 et Femmes

8 tours pour les départementaux

16 tours pour les Elites



BLANC
B FRÈRES
TRAVAUX PUBLICS

contact@blanc-tp.fr

www.blanc-tp.fr



pticien

PROGRAMME

8h : Retrait des dossards et inscriptions sur place, pour les U17 et Femmes

9h : Départ de la première épreuve (U17)

9h05 : Départ de la deuxième épreuve (Femmes)

10h : retrait dossards et inscription sur place, pour l'épreuve départementale

11h : Cérémonie protocole U17 et Femmes

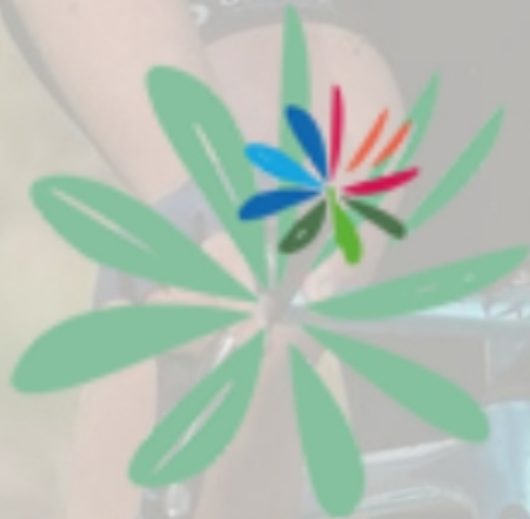
11h30 : Départ de l'épreuve départementale de la mi-journée

13h : Retrait dossards Elites

13h15 : Cérémonie protocolaire Open 3

14h : Départ du Grand Prix d'Allevard-La-Chapelle-du-Bard

17h : Cérémonie protocolaire Elites



Terres de France

Appart'Hôtel Le Splendid



REGLEMENT

Article 1 - Organisation

Le 3ème GP d'Allevard - La Chapelle du Bard est organisé par le Grenoble Métropole Cyclisme 38 - Eybens Formation (GMC38-EF), Le Vélodrome, Avenue des Maquis de l'Oisans 38320 Eybens, sous le règlement de la Fédération Française de cyclisme. Il se disputera le dimanche 16 Mars 2025.

Article 2 - Type de l'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégorie Hommes Elites, Open 1 et Open 2. Elle est inscrite au calendrier régional Auvergne Rhône Alpes de la Fédération Française de cyclisme en 1.12.7.

Elle se disputera sur 16 tours de 7,8km. Le Départ sera donné à 14h.

Article 3 - Prologues

Trois épreuves sont organisées en prologue. Une course U17 (7 tours, départ à 9h), une épreuves Femmes U19 et + (7tours, départ à 9h02) et une course ouverte aux coureurs Open 3, Access 1, Access 2, Access 3 et Access 4 (8 tours, départ à 11h30). Elles sont toutes les trois inscrites au calendrier régional Auvergne Rhône Alpes de la Fédération Française de cyclisme. L'ouverture du retrait des dossards des prologues se font à 8h pour les courses U17 et Femmes puis à 10h pour l'épreuve Open 3 + Access.

Article 4 - Participation

Les engagements se font via la plate-forme CicleWeb de la Fédération Française de cyclisme.

Article 5 - Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 16 Mars 2025 à partir de 12h30 au Lac de la Mirande à Allevard. La Confirmation des partants et le retrait des dossards se font à la permanence de 12h30 à 13h30.

Article 6 - Assistance

Les voitures d'équipes ne sont pas autorisées à suivre la course. Deux véhicules neutres seront mises en place par le GMC38-EF, l'une en dépannage de l'échappée, la seconde en dépannage du peloton.

Les coureurs/équipes souhaitant être dépannés devront obligatoirement laisser des roues à ces véhicules.

Carrefour
contact



88 rte de Montouvrard
38580 ALLEVARD
☎ 04 76 45 83 49

Ouvert de 8h à 20h - Dimanche de 8h à 13h



SMED

TRAVAUX PUBLICS

REGLEMENT

Article 7 – Protocole

Conformément à l'article 1.2.12 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter quotidiennement au protocole sur le podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée, en tenue :

Le vainqueur de la course, le deuxième et le troisième.

Article 8 – Prix

La dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 503€, répartis sur les 10 premiers de l'épreuve.

Article 9 – Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays. Le lieu de Contrôle sera le suivant : reste à définir, un affichage sera fait le jour de la course.

Article 10 – Pénalités

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et accepte toutes les clauses. L'arbitrage, concernant le déroulement sportif de la course, est placé sous l'autorité du président du jury des arbitres désignés en application des règlements généraux de la FFC. Les infractions feront l'objet des pénalités prévues par le règlement de la FFC.

Article 11 – Service Médical

L'épreuve disposera d'un service médical, composé d'une équipe de secouriste et d'un médecin, assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, les coureurs et les accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course).

Cérémonie protocolaire :

11h :

Seront récompensés :

Les trois premiers U17

Les trois premières U17

Les trois premières femmes U19 et +

13h15

Les trois premiers Open3/Access

17h :

Seront récompensés :

Les trois premiers élites

L'absence ou le retard au protocole sera sanctionnée conformément au règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

MERCI À NOS PARTENAIRES



contact@blanc-tp.fr
www.blanc-tp.fr



88 rte de Montouvard
38580 ALLEVARD
☎ 04 76 45 83 49

Ouvert de 8h à 20h - Dimanche de 8h à 13h



Terres de France

Appart'Hôtel Le Splendid



Opticien



La Maison
Des Travaux
Réseau de courtiers en travaux

